

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2020

Nombre de conseillers		Date de convocation	Date d'affichage
En exercice	15	3 octobre 2020	14 octobre 2020
Présents	13		
Votants	15		

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET.

Mmes DESPINS, GANDOLFO, JACQUENET, MENIN, PAVARD, SAEZ, VOLLAND.

EXCUSÉS : M. ROUXEL (pouvoir à M. DELAVAUD) et Mme FOURNET (pouvoir à M. MOISAN).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MANIANGA-KEYET.

La séance est ouverte à 19h00.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le compte rendu de la séance du 8 septembre 2020.

M. MOISAN demande aux conseillers leur accord pour rajouter un point à l'ordre du jour : « Tarif sortie seniors ». Les conseillers se prononcent pour, à l'unanimité des membres présents et représentés.

I - SÉCURISATION PASSAGES PIÉTONS ET ARRÊT CARS SCOLAIRES

Considérant la nécessité de sécuriser les passages piétons qu'empruntent les enfants de l'école pour s'y rendre, ainsi que l'arrêt des cars scolaires ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

. décide de solliciter du Conseil Départemental, dans le cadre du reversement des amendes de police pour l'année 2020, une subvention pour la sécurisation des passages piétons et l'arrêt des cars scolaires ;

. approuve le projet pour un coût total hors taxe de 9 090,00 € :

- Fourniture de barrières de sécurité : 956,00 €

- Fourniture d'un radar pédagogique : 1 235,00 €

- Fourniture de figurines :

. totem simple crayon : 1 480,00 €

. piéto classic + piéto panno + potelet crayo : 5 419,00 €

. s'engage à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme ;

. s'engage à financer la part des travaux restant à sa charge ;

. autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.

La mise en place de ces aménagements sera effectuée par nos employés municipaux

Mme Chloé JACQUENET confirme l'importance de renforcer la sécurité pour les petits lors du ramassage scolaire ainsi qu'aux abords de l'école.

II - ACCEPTATION D'UN DON DE VÉHICULE PAR LE DÉPARTEMENT

Considérant l'opération de don de véhicules lancée par le Conseil Départemental des Yvelines ;

Considérant que la commune s'est portée candidate et que sa candidature a été retenue ;

Considérant que le véhicule attribué est en parfait état de fonctionnement et a fait l'objet d'un contrôle technique ;

Considérant que les élus municipaux et le personnel communal sont régulièrement appelés à effectuer des trajets pour le compte de la commune avec leurs véhicules personnels ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

. accepte de recevoir en don, le véhicule Renault Clio 5 places, mis en circulation le 16 octobre 2013, qui n'est plus utilisé par les services du Département ;

. autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de don avec le Département des Yvelines ;

. s'engage à assurer le véhicule auprès de l'assurance communale dès le jour du retrait.

Mme VOLLAND demande le coût de l'assurance du véhicule : il sera d'environ 400 euros annuel. Elle regrette qu'il ne soit pas électrique.

M. MOISAN annonce que cela devrait être un véhicule GPL et que cela apparaît comme une alternative écologique et économique.

Mme JACQUENET demande si une carte « essence » sera achetée pour ce véhicule. M. MOISAN répond que le plein sera effectué par la mairie et non par une carte essence.

III - SUBVENTION VALEUR ET CULTURE

Considérant que dans le cadre d'un contrat rural, la Commune a consacré l'une des opérations à la restauration des vitraux et la bancellerie de l'Église Saint-Gilles ;

Considérant la demande de subvention déposée auprès de l'Association Valeur et Culture pour la restauration des vitraux ;

Vu le courrier d'attribution de cette Association d'une subvention de 10 000 € dans sa programmation 2019 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

. accepte de recevoir une subvention de 10 000 € attribuée par l'Association Valeur et Culture de Maule ;

. s'engage à utiliser cette subvention pour la restauration des vitraux de l'église Saint-Gilles ;

. autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant.

IV - TARIF SORTIE SENIORS

Considérant l'organisation par la Commission d'Action Sociale de la Commune d'une sortie à Elbeuf « Cabaret – Les Enfants Terribles » pour les seniors, en date du 5 novembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer le tarif de participation à cette sortie, par personne, à 35,00 €.

V - QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé qu'une **vente de cannelés** se fera à la bibliothèque « Les Mots Passants » au profit d'octobre rose, le samedi 10 octobre de 10 h à 12 h.

L'**opération brioche** se tiendra du 15 au 16 octobre 2020. Mme JACQUENET rappelle le besoin d'un fond de caisse.

La séance est close à 19h20.